



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS École de l'Aquarelle

Le 26 août 2025 à 18h

## ORDRE DU JOUR

ADOPTÉ

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Informations de l'école.
3. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée.
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 août 2024.
6. Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement, du comité de parents et de l'organisme de participation de parents (OPP).
7. Conseil d'établissement
  - 7.1 Présentation du rapport annuel 2024-2025
  - 7.2 Élection des représentants des parents au conseil d'établissement
    - 7.2.1 Désignation d'un président d'élection et d'un scrutateur
    - 7.2.2 Détermination du nombre de postes en élection
      - Un poste de 2 ans
      - Membres substitués
    - 7.2.3 Mise en candidature
    - 7.2.4 Élection des représentants des parents
    - 7.2.5 Désignation des représentants des parents.
8. Comité de parents
  - 8.1 Élection d'un représentant et d'un substitut (facultatif) pour le comité de parents.
9. Organisme de participation des parents (OPP)
  - 9.1 Décision de formation d'un OPP pour 2025-2026 (facultatif)
  - 9.2 Détermination d'un nom de l'OPP
  - 9.3 Détermination de la composition de l'OPP
  - 9.4 Élection des membres
  - 9.5 Définition des règles de fonctionnement de l'OPP.
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée générale
  - 11.1 Signature des formulaires pour les membres du conseil d'établissement.